

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS CALENDRIER DE L'AVEUT SUR WWW.EDITIONS-HATIER.FR

Article 1 - Organisation

Les Editions Hatier, société en nom collectif au capital de 7.485.040 euros, dont le siège social est situé 8 rue d'Assas, 75006 Paris, immatriculée au registre du commerce de Paris sous le numéro B 352 585 624, (ci-après la "Société organisatrice") organise un concours gratuit du 1^{er} décembre 2018 au 25 décembre 2018.

Article 2 - Participation

Ce concours est gratuit, sans obligation d'achat.

Il est ouvert à toute personne physique résidant en France métropolitaine, en Corse ou dans les DOM COM, à l'exception du personnel de la société Éditions Hatier, ainsi que des membres de leur famille et toute personne ayant directement ou indirectement participé à la conception, la réalisation ou à la gestion du concours.

Pour les mineurs, la participation au concours est effectuée sous le contrôle des parents ou représentants légaux.

Article 3 - Modalités d'inscription et de participation

Ce concours est annoncé :

- Sur le site des Editions Hatier via l'URL : <http://www.editions-hatier.fr> à compter du 01/12/2018
- Sur la page Facebook d'Hatier Jeunesse (<https://www.facebook.com/hatier.jeunesse/>).
- Sur la page Twitter d'Hatier Jeunesse (<https://twitter.com/hatierjeunesse?lang=fr>).
- Sur le compte Instagram d'Hatier Jeunesse (<https://www.instagram.com/hatierjeunesse/>)

Cette opération n'est ni organisée ni parrainée par Facebook. Les données personnelles collectées sont exclusivement destinées à la Société Organisatrice.

Pour participer au jeu concours Calendrier de l'Avent, il suffit que le participant :

- se connecte sur le site internet des éditions Hatier (via l'URL : <http://www.editions-hatier.fr> et en cliquant sur le slideshow), ou consulte les pages Facebook, Twitter ou Instagram d'Hatier Jeunesse et clique sur le lien du jeu-concours qui figurera dans la publication annonçant le jeu-concours ;
- enregistre ses coordonnées (civilité, nom, prénom, date de naissance, adresse e-mail, autorisation des parents)
- clique sur la case du jour correspondant au jour de participation

Suite à ce clic, une fenêtre pop-up s'affichera et il saura si oui ou non il a gagné le cadeau du jour.

Il y a 25 phases de jeu : une phase par jour, avec pour chaque phase un cadeau à gagner.

Article 4 - Exclusion de participation

Pour chaque cadeau à gagner, correspondant à chaque jour entre le 1^{er} et le 25 décembre, ce formulaire interactif devra être validé et expédié via le site <http://www.editions-hatier.fr>, le jour même à 23h30 dernier délai, date limite pour l'enregistrement des réponses, le système informatique des Editions Hatier faisant foi.

Il est autorisé une participation par jour par participant (même nom, même année de naissance, même adresse mail) pour toute personne résidant en France métropolitaine pour chaque case cadeau.

A partir de la base de données établie, une vérification manuelle pourra être effectuée sur les bulletins gagnants. Toute déclaration mensongère d'un participant entraînera son exclusion du concours et la non attribution du lot qu'il aurait pu éventuellement gagner sans que la responsabilité de la Société Organisatrice puisse être engagée.

Article 5 - Modalités de désignation des gagnants

Il sera désigné un gagnant par jour, qui sera le participant qui aura cliqué le plus rapidement sur la case correspondant au jour de sa participation.

Si le participant clique sur une case ne correspondant pas au jour de la participation, il ne pourra pas gagner de lot ; seul le cadeau correspondant au jour de participation peut être gagné (à condition d'être le premier à cliquer dessus).

Article 6 – Dotations

01/12/2018	CALENDRIER DE L'AVENT - Balthazar prépare Noël - PÉDAGOGIE MONTESSORI	16,50 €
02/12/2018	LIVRE SONORE - collection répète après moi - LES JOUETS	9,99 €
03/12/2018	SURPRISE AVEC DES FLAPS - Les Pootiz - LE MONSTRE QUI FAIT PEUR	10,90 €
04/12/2018	LES CONTES DE LA RELAXATION - Le rossignol de l'empereur	11,95 €
05/12/2018	MES PETITS ALBUMS MAGIQUES - Hansel et Gretel	13,95 €
06/12/2018	BULLE DE BONHEUR - La vie cachée des émotions des grands	7,95 €
07/12/2018	CARNETS ZEN - Mon journal intime	10,90 €
08/12/2018	PREMIERES LECTURE - Bienvenue en Caverne Préhistorique - DROLE DE RENTREE	5,00 €
09/12/2018	ALBUM - Un ours est un ours	12,90 €
10/12/2018	SURPRISE AVEC DES FLAPS - Qui se cache à l'intérieur ?	12,90 €
11/12/2018	L'ORCHESTRE A HISTOIRE - Casse Noisette	18,95 €
12/12/2018	PREMIERES LECTURES - Ma première Mythologie - Remus et Romulus, les fils de la louve	5,20 €
13/12/2018	LIVRE TISSU - La journée de bébé Balthazar	19,95 €
14/12/2018	ALBUM - Mademoiselle Hic et monsieur Prout	12,90 €
15/12/2018	LIVRE SONORES - Répètes après moi - LE REPAS	9,99 €
16/12/2018	PREMIERES LECTURES - Énigmatique mon cher Eric - Une tablette très convoitée	5,80 €
17/12/2018	MES PETITS ALBUMS MAGIQUES - Le petit Chaperon rouge	13,95 €
18/12/2018	BULLE DE BONHEUR - la vie cachée des émotions des petits	7,95 €
19/12/2018	ALBUM - Sous le même ciel	13,80 €
20/12/2018	MES CARNETS ZEN - Mon carnet d'activités	8,95 €
21/12/2018	PREMIERES LECTURES - Bienvenue en Caverne Préhistorique - Pas de mammouth à la cantine	5,00 €
22/12/2018	SURPRISE AVEC DES FLAPS - Les Pootiz - L'apprenti magicien	10,90 €
23/12/2018	ALBUM - Voyage au clair de lune	13,95 €
24/12/2018	COFFRET - premiers livres à lire seul - 3 histoires d'Oscar et Martin - niv 3 Pédagogie MONTESSORI	12,90 €
25/12/2018	ALBIE BRIGH ET LES MONDES MUTLIPLS	11,95 €

La valeur commerciale totale des 25 lots est de 285,08 euros TTC.

La valeur indiquée des lots correspond au prix public TTC couramment pratiqué à la date de rédaction du règlement, elle est donnée à titre de simple indication et est susceptible de variation.

Article 7 - Modalités d'obtention

Les gagnants seront contactés par e-mail le lendemain du jour correspondant à leur participation (ou le lundi suivant s'ils participent un vendredi ou un samedi) par les Editions Hatier pour renseigner leur adresse postale. Ils recevront leurs dotations dans un délai d'un mois après avoir renseigné leur adresse postale.

Article 8 - Information des gagnants

Les gagnants seront informés de leur sélection à l'adresse e-mail communiquée lors du remplissage du formulaire de participation au jeu-concours et recevront ensuite leurs gains par voie postale. Il n'est pas possible d'obtenir la contre-valeur des lots en espèce ou de demander un échange contre d'autres prix. De surcroît, les lots ne sont pas cessibles. Il ne sera adressé aucun courrier, même en réponse, aux participants qui n'auront pas gagné.

Article 9 - Acceptation du règlement

La participation au concours entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement qui est accessible dans son intégralité à l'URL suivante :

<http://www.editions-hatier.fr/contenu/reglement-cadre-jeux-concours-organises-par-les-editions-hatier>

Article 10 : Informatique et libertés – vie privée

Les informations nominatives concernant les participants sont destinées à l'usage de la Société Organisatrice et ses filiales, et notamment pour les besoins du jeu concours pour lequel ils ont participé.

Ces informations sont destinées à la Société Organisatrice et pourront être transmises à ses partenaires techniques et à tout prestataire assurant l'envoi des lots.

En cas d'accord du participant ayant coché la(les) case(s) correspondante(s) sur le bulletin de participation, les données collectées pourront être utilisées à des fins promotionnelles ou publicitaires (notamment newsletter) par la Société Organisatrice et ses filiales et, le cas échéant, ses partenaires.

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données collectées à l'occasion du jeu concours. Les participants peuvent exercer ce droit par demande écrite adressée à la Société Organisatrice à l'adresse visée à l'article 1 du présent règlement.

Les participants disposent également d'un droit d'inscription à la liste d'opposition à la prospection téléphonique qui pourra être exercé au moment où ils complètent le formulaire d'inscription en cochant la case spécifique.